



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.762**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16307- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : FOURNITURE ET POSE DE BORNES ET D'EQUIPEMENTS VIDEO ASSOCIES POUR
L'AIRE PIETONNE DU CENTRE VILLE - SIGNATURE DU MARCHE**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON

Excusés sans pouvoir :

Mme Sylvaine DI CARO, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Françoise TERME

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/07/11

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Stéphane PAOLI

Politique Publique : AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE
URBAINE

OBJET : FOURNITURE ET POSE DE BORNES ET D'EQUIPEMENTS VIDEO ASSOCIES
POUR L'AIRE PIETONNE DU CENTRE VILLE - SIGNATURE DU MARCHE - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du projet de piétonisation du centre ville, il convient tout d'abord de rappeler que ce projet a fait l'objet de deux délibérations :

- lors du conseil municipal du 16 décembre 2010 le projet dénommé "Nouvel espace apaisé du centre ville" a fait l'objet d'une présentation des objectifs poursuivis et de la définition des modalités de la concertation.
- lors du conseil municipal du 7 mars dernier, ledit bilan de concertation a été présenté, validant ainsi la poursuite du projet de piétonisation.

Dès lors, au regard des nouvelles nécessités techniques, une nouvelle consultation a été lancée intitulée "**marché de fourniture et pose de bornes et d'équipements vidéo associés pour l'aire piétonne du centre Ville.**" En effet, outre un nouveau logiciel, les accès seront désormais contrôlés par de la vidéosurveillance, de la visiophonie et des tickets horodatés.

Dans le cadre de ce marché, le titulaire sera donc amené à fournir, poser et mettre en service:

- les bornes escamotables en fonctionnement électrique pour contrôler les accès aux zones concernées,
- les caméras pour identifier les usagers,
- les totems avec imprimante pour imprimer les tickets horodatés et module de visiophonie intégrée.

Le titulaire du marché aura pour mission :

- d'une part de rénover le parc existant (une trentaine de sites); cette opération de rénovation devant être réalisée au plus tard le 31 décembre 2011.
- d'autre part d'étendre la zone piétonne selon les commandes de la Ville en cours de marché.

Ce marché est un marché global à bons de commande, dont le seuil maximum pour chaque période est fixé à **1 800 000 € HT**

Le marché sera conclu pour une période initiale courant de sa date de notification au 31 décembre 2012. Il sera reconductible de manière expresse trois fois une année, sans pouvoir excéder le 31 décembre 2015.

A cette fin, une procédure d'appel d'offres a été engagée le 12 avril 2011.

Les critères retenus pour le jugement des offres étaient :

- **le prix (60 %),**
- **la valeur technique (40 %)**

A l'issue de la procédure, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis en séance le 9 juin 2011 ont décidé de retenir comme offre économiquement la plus avantageuse celle présentée par le groupement AXIMUM (mandataire)- SNEF.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

AUTORISER : Madame le Député-maire ou Monsieur l' Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché relatif à **la fourniture et pose de bornes et d'équipements vidéo associés pour l'aire piétonne du centre Ville**, ainsi que ses éventuelles reconductions, avec le groupement AXIMUM-SNEF pour un montant maximum de **1 800 000 € HT** par période.

AUTORISER Madame le Député-maire ou Monsieur le Conseiller Municipal délégué à la circulation à solliciter pour participation financière la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil Régional, le Conseil Général et tout autre organisme

**2011.762 - FOURNITURE ET POSE DE BORNES ET D'EQUIPEMENTS VIDEO ASSOCIES
POUR L'AIRE PIETONNE DU CENTRE VILLE - SIGNATURE DU MARCHE**

Présents et représentés	: 43
Présents	: 31
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**